

CAPACITE DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT AURA

CLERMONT-FERRAND – GRENOBLE – LYON – SAINT ETIENNE

Année 2026-2027

Responsables de la formation

CLERMONT-FERRAND

Coordonnateur	Dr F. RANNOU	frannou@chu-clermontferrand.fr
	Pr R. RICHARD	ruddy.richard@uca.fr
	Pr M. DUCLOS	mduclos@chu-clermontferrand.fr

GRENOBLE

Coordonnateur	Dr S. DOUTRELEAU	sdoutreleau@chu-grenoble.fr
	Dr M. COUDURIER	MCoudurier3@chu-grenoble.fr

LYON

Coordonnateur	Dr M. PRUDENT	melanie.prudent@chu-lyon.fr
	Dr E. STAUFFER	emeric.stauffer@chu-lyon.fr

SAINT-ETIENNE

Coordonnateur	Pr P. EDOUARD	pascal.edouard@univ-st-etienne.fr
	Pr F. ROCHE	frederic.roche@univ-st-etienne.fr

SECRETARIATS

CLERMONT-FERRAND Mail générique : umfcs.medpha@uca.fr
Unité Mixte de Formation Continue en Santé
Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand - TEL : 04 73 17 80 25

GRENOBLE **Charly MOREAU**, charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr
Faculté de Médecine – Domaine de la Merci
Bureau du 3ième cycle – 38 706 La Tronche Cedex – TEL : 04 76 63 71 36

LYON **Carine JUNILLON**, carine.junillon@chu-lyon.fr
Secrétariat hospitalier Dr E. STAUFFER – TEL : 04 72 07 18 62
Secrétariat Spécialités médicales Université Lyon I – Domaine Rockefeller
Université Lyon 1 : Scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr
diplomante6@univ-lyon1.fr

SAINT-ETIENNE **Laurence ASENSIO** (sco. 3ème cycle) laurence.asensio@univ-st-etienne.fr ;
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr ; Tél 04 77 42 14 47

Début des cours : Lundi 30 novembre 2026

Lieu des cours

Des changements sont possibles – confirmation avant chaque séminaire.

CLERMONT-FERRAND	Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand 28 place Henri DUNANT, 63000 Clermont-Ferrand
GRENOBLE	Faculté de Médecine Domaine de la Merci – La Tronche
LYON	Hôpital de la Croix Rousse - Salle Claude VAISSE
SAINT-ETIENNE	Faculté de Médecine Jacques Lisfranc - Campus Santé (proche Hôpital Nord) 42055 Saint Etienne

A l'inscription il est demandé d'accompagner le dossier administratif d'une lettre de motivation et d'un CV

Enseignement :

- 100 heures d'enseignement théorique en e-learning,
- 4 séminaires en présentiel,
- 40 vacations (soit 40 demi-journées) portant sur des travaux pratiques – travaux dirigés, du suivi de consultations, des manifestations sportives et des congrès ou colloques de médecine du sport.

Date des séminaires

Présentation de la Capacité en visio le lundi 30 novembre 2026 de 8h30 à 9h30

Séminaire 1 (Clermont-Ferrand)	28 et 29 janvier 2027
Séminaire 2 (Grenoble)	11 et 12 mars 2027
Séminaire 3 (Saint-Etienne)	29 et 30 avril 2027
Séminaire 4 (Lyon)	20 et 21 mai 2027

L'inscription à la formation nécessite la validation d'un examen probatoire et la validation du diplôme se fait avec un examen écrit terminal.

1.- UN EXAMEN PROBATOIRE **Mercredi 18 novembre 2026 (en distanciel)**

De 14h à 15h pour l'examen écrit de 60 minutes (10 QCM anatomie des grandes articulations et 10 QCM de physiologie cardio-respiratoire) - **note 10/20**

Et Lettre de motivation - note 10/20

Une note inférieure à 20/40 à l'examen probatoire est éliminatoire.

2.- UN EXAMEN TERMINAL

Première partie : Examen écrit 2 heures (2 sessions annuelles en juin et en septembre)

1ère session

jeudi 17 juin 2027 de 14h à 16h

sur le site de Saint-Etienne (faculté de médecine, Amphi Perpoint)

La présence à la première session d'examen est OBLIGATOIRE sauf motif valable d'absence à envoyer AVANT l'examen au responsable de votre faculté.

2ème session (rattrapage ou motif valable d'absence à la première session)

Jeudi 9 septembre 2027 de 14h à 16h

sur le site de Grenoble (faculté de médecine)

L'examen comprend **6 questions** notées et réparties en **4 modules** :

- 1 question de *Physiologie et biologie du sport* (notée sur 20) ;
- 1 question de *Sports et états pathologiques* - Activités Physiques et pathologies (notée sur 20) ;
- 2 questions portant sur *la Santé des sportifs + examen médical / certificats + Cardiologie + Médecine d'urgence* (notées sur 40) et
- 2 questions portant sur la *Traumatologie du sport* (notées sur 40).

Pour valider l'épreuve écrite, il est nécessaire d'avoir la moyenne à chaque groupe de questions, c'est-à-dire à chacun des 4 modules présentés ci-dessus.

Le candidat passe au rattrapage uniquement les modules pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne à la première session.

Si le candidat obtient la moyenne a un module, il le valide et garde le bénéfice de cette validation pour la session de rattrapage, et pour un éventuel redoublement dans la limite des 2 années suivantes.

Deuxième partie : Validation des 40 vacations de Médecine et Traumatologie, Manifestations sportives et Congrès selon cahier de stage, à réaliser avant le **30/09/2027**.

Les séminaires présentiels peuvent faire partie des vacations (validation de 8 vacations au maximum : 1 pour le séminaire 1, 3 pour le séminaire 2, 2 pour le séminaire 3 et 2 pour le séminaire 4). Le carnet de stage est à renvoyer au responsable de votre faculté d'inscription.

La délivrance du diplôme n'est faite qu'après validation de l'examen ECRIT et du carnet de stage.

Merci d'ANTICIPER la validation des stages et de ne pas attendre la validation de l'examen écrit. Les terrains de stage sont limités. Une liste de terrain de stage **non exhaustive** est fournie avec le terrain de stage. Pour éviter tout malentendu, si vous voulez faire des stages dans d'autres lieux, merci de prévenir et de faire valider votre démarche par le responsable de l'université où vous êtes inscrits.

PROGRAMME ENSEIGNEMENT THEORIE E-LEARNING

Module 1 : physiologie de l'exercice [e-learning]

- 1 Bioénergétique cellulaire et dépense énergétique - Les voies métaboliques - filières énergétiques
- 2 Physiologie et biomécanique musculaire - Fibres musculaires et performance
- 3 Adaptations cardiovasculaires et respiratoires - incluant épreuve d'effort
- 4 Réalisation, interprétation des épreuves d'effort / implication pratique
- 5 Particularités physiologiques de l'enfant et ses conséquences sur la pratique de l'exercice
- 6 Physiologie du vieillissement
- 7 Régulation endocrinienne à l'exercice / spécificité de la femme
- 8 Thermorégulation à l'exercice
- 9 Principes de l'entraînement
- 10 Physiologie de la Fatigue
- 11 Intérêt de la variabilité cardiaque pour le sportif

Module 2 : Santé des sportifs [e-learning]

- 12 Organisation du sport et de la médecine du sport en France - législation
- 13 Visite de non contre-indication
- 14 Suivi réglementaire des sportifs de haut niveau
- 15 Pratiques sportives chez l'enfant, examen, entraînement
- 16 Encadrement d'une manifestation sportive
- 17 Encadrement d'équipe, haut-niveau
- 18 Dopage, législation, interdictions, contrôles, aspects pratiques et place du médecin
- 19 Grossesse, troubles du cycles, contraception
- 20 Incontinence urinaire
- 21 Troubles digestifs du sportif
- 22 Nutrition du sportif
- 23 Psychologie
- 24 Master athlètes
- 25 Pratiques sportives des sujets en situation de handicap
- 26 Plongée (physiologie et pathologie)
- 27 Altitude (physiologie et pathologie)
- 28 Exercice et chaleur
- 29 Sommeil et pratique sportive
- 30 "Surentraînement", altération de performance, fatigue, burnout des sportifs
- 31 Techniques de récupération
- 32 Le cœur d'athlète (ECG du sportif et échographie)
- 33 Mort subite
- 34 Arrêt cardio-respiratoire : prise en charge terrain (TP)
- 35 Troubles du rythme/troubles de la conduction chez le sportif
- 36 Pratique sportive avec une cardiopathie (pathologies congénitales, accident cardio-vasculaire)
- 37 HTA et autres Facteurs de risque CV : les spécificités du sportif
- 38 Pathologie vasculaire et sport
- 39 Pathologie respiratoire et sport (dont asthme)
- 40 Conséquences cardiaques liés aux efforts de longue durée

Module 3 : traumatologie du sport [e-learning]

- 41 Généralités : démembrements des lésions et cicatrisation
- 42 Examen clinique
- 43 Imagerie en traumatologie du sport
- 44 Pathologies de l'appareil locomoteur en cours de croissance
- 45 Pathologies osseuses, macro et microtraumatismes
- 46 Lésions musculaires et courbatures
- 47 Douleurs de jambe à l'effort
- 48 Tendinopathies
- 49 Pathologies nerveuses du sportif
- 50 Commotions cérébrales
- 51 Traumatologie de la face, ORL, dents (dont bilan dentaire)
- 52 Traumatologie de l'œil,
- 53 Pathologies du rachis
- 54 Pathologies du bassin
- 55 Pathologies de la hanche
- 56 Pathologies de l'épaule
- 57 Pathologies du coude
- 58 Pathologies du poignet
- 59 Pathologies de la main
- 60 Pathologies du genou
- 61 Pathologies de la jambe et du tendon d'Achille
- 62 Pathologies de la cheville
- 63 Pathologies du pied
- 64 Exploration en traumatologie du sport (isocinétisme, tests de terrain)
- 65 Thérapeutique médicamenteuse en traumatologie du sport (PRP, acide hyaluronique, corticoïdes...)
- 66 Thérapeutique non médicamenteuse en traumatologie du sport (kiné du sport)
- 67 Prévention des blessures

Module 4 : activité physique et pathologies ; sport santé [e-learning]

- 68 Le sport sur ordonnance, aspects législatifs, organisation
- 69 Bénéfices des AP pour la santé
- 70 Principes généraux du réentraînement
- 71 Recommandations d'AP, évaluations de la condition physique, et prescription
- 72 Education thérapeutique
- 73 Activité Physique Adaptée
- 74 AP et pathologies cardiaques
- 75 AP et pathologies respiratoires
- 76 AP et pathologies neurologiques
- 77 AP et diabète, obésité
- 78 AP et cancer
- 79 AP et transplantation
- 80 AP et maladies myométaboliques
- 81 AP et rhumatologie

Module 5 : particularités par sport [e-learning] – en cours de rédaction

- 82 Football
- 83 Basket

84	Athlétisme
85	Ski alpin
86	Ski nordique
87	Gymnastique
88	Cyclisme
89	Rugby
90	Sports de montagne (trail, alpinisme)
91	Sports de glace (Hockey et Patinage artistique)
92	Tennis
93	Parachute
94	Cross fit
95	Roller skating
96	Triathlon

PROGRAMME ENSEIGNEMENT - PRATIQUE

Il comprend au minimum 40 vacations ou demi-journées.

Les séminaires présentiels pourront valider des vacations avec un maximum de 8 vacations validées :

- 1 vacation pour le séminaire 1 ;
- 3 pour le séminaire 2 ;
- 2 pour le séminaire 3 et
- 2 pour le séminaire 4.

Les vacations selon liste jointe :

1 : plateaux techniques (mesure aptitude physique)

Plateaux techniques CHU

3 à 4 vacations

2 : consultations médicales (non contre-indication à la pratique d'une activité physique)

3 à 6 vacations

3 : consultations de traumatologie médicale

4 à 6 vacations

4 : consultations de traumatologie chirurgicale

3 à 5 vacations

5 : consultations spécifiques

(cardio – pneumo – réhabilitation – pédiatrie – montagne

kiné - podologie – diététique : selon liste ou accord préalable)

3 à 5 vacations

6 : séminaires/colloques congrès dans le domaine de la médecine du sport

2 vacations obligatoires

7 : encadrement de manifestations sportives

2 vacations obligatoires